



## Élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord

Consultation par MRC sur le diagnostic

Compte rendu de la consultation de la MRC de Manicouagan  
Baie-Comeau  
16 novembre 2000

# **TABLE DES MATIÈRES**

Compte rendu

Annexe A : Sommaire des interventions

Annexe B : Liste des personnes présentes

Annexe C : Liste des documents déposés

Annexe D : Liste des communiqués de presse

Afin de faciliter l'analyse des enjeux soulevés, ce compte rendu les présente sans identifier les individus les ayant abordés. L'ordre dans lequel ils sont présentés ne réfère à aucun ordre particulier ni à aucune organisation visant à les prioriser les uns par rapport aux autres.

L'annexe A « Sommaire des interventions » constitue une transcription de chaque intervention dans l'ordre où elles ont été faites et en identifiant les intervenants.

### **Synthèse des enjeux soulevés**

#### **1) Pont sur le Saguenay, axe est-ouest, lien permanent...**

La construction d'un pont sur la rivière Saguenay est essentielle. On demande donc la réalisation d'études complémentaires qui permettront de chiffrer l'impact de l'absence d'une telle infrastructure sur l'économie régionale.

#### **2) Maintien et optimisation des infrastructures maritimes**

La construction de nouvelles infrastructures portuaires et ferroportuaires ne devrait pas se faire au détriment de celles qui existent déjà.

#### **3) L'amélioration de la route 138**

Principal lien routier de la région, la route 138 a besoin de correctifs majeurs qui doivent être apportés rapidement pour répondre aux besoins de l'industrie touristique et à l'augmentation du camionnage.

#### **4) La route 389 : des besoins énormes**

Seule route d'accès au Nouveau-Québec et au Labrador, la route 389 a un urgent besoin de correctifs.

#### **5) Le ministère des Transports du Québec, un partenaire important**

Divers dossiers devront être appuyés par les autorités du ministère des Transports du Québec. Les représentants du milieu espèrent la collaboration de la Direction de la Côte-Nord.

**Annexe A**  
*Sommaire des interventions*

## **Mot de bienvenue**

M. Patrick Hamelin, directeur général du Conseil régional de développement de la Côte-Nord (CRDCN), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de s'être déplacées. Il présente rapidement l'ordre du jour et invite le directeur régional du ministère des Transports du Québec à dire quelques mots.

M. Claude Tremblay souhaite la bienvenue à l'assistance. Il explique que, dans le cadre du processus d'élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord, le ministère des Transports rencontrera tour à tour la population de chacune des MRC de la Côte-Nord et du territoire de la Basse-Côte-Nord afin d'obtenir leur avis sur la situation des transports dans la région. Il s'agit d'une première tournée de consultation. Les commentaires et les avis exprimés lors de cette tournée alimenteront la rédaction d'une proposition de plan de transport devant être déposée au printemps 2001. Il rappelle que le plan de transport deviendra l'un des outils permettant d'orienter les actions futures du ministère des Transports. Les représentants du Ministère n'entendent pas débattre de problématiques particulières, mais désirent plutôt que la discussion porte sur les grands enjeux liés au développement des systèmes de transport sur la Côte-Nord.

M. Claude Tremblay présente les membres de son équipe et invite M. Marc Larin à faire une présentation qui résume les éléments contenus dans le document « *Vision des transports* ».

## **Présentation du ministère des Transports du Québec**

En guise d'introduction, M. Marc Larin souligne que trois plans de transport ont déjà été déposés ailleurs au Québec (Outaouais, Québec et Montréal).

(Une copie papier de la présentation audiovisuelle a été remise aux personnes présentes. Elle ne sera donc pas incluse au compte rendu. Cependant, ce document est disponible sur demande.)

## **Pause (15 minutes)**

## Échanges et discussions

M. Patrick Hamelin précise que trois groupes ont manifesté le désir de présenter un mémoire. Il invite M. Pierre Rousseau à présenter un premier document au nom de quatre organismes : le CLD de Manicouagan, la MRC de Manicouagan, la Ville de Baie-Comeau et la Chambre de commerce de Baie-Comeau.

M. Pierre Rousseau débute en abordant l'état de la route 138. Il compare le niveau de qualité de la route 138 sur la Côte-Nord à celle de Charlevoix. Il souligne l'absence de voies de dépassement et le problème de contournement des agglomérations sur la Côte-Nord. Dans le dossier de la traversée du Saguenay, il estime que les mesures annoncées à court terme sont adéquates, mais que des études complémentaires devraient être réalisées afin de garantir une solution efficace à long terme. Il affirme que la venue de Louisiana-Pacific et, éventuellement, de d'autres projets industriels aura une incidence sur la fluidité de la circulation à Tadoussac. Il demande que la route 389 soit reconnue comme lien interprovincial, ce qui permettrait de disposer de sommes additionnelles pour répondre aux besoins créés par l'augmentation du camionnage au cours des dernières années. En matière de transport maritime, il souligne l'existence d'infrastructures importantes à Baie-Comeau. Cependant, ces installations sont sous-utilisées. Il demande que les infrastructures existantes soient optimisées avant la construction de tout nouvel équipement. Dans le processus de dévolution du port à un organisme du milieu, il demande l'appui du ministère des Transports. Dans le domaine du transport ferroviaire, il insiste sur l'importance d'aménager une cour de triage et demande la participation de Québec. En matière de transport aérien, il demande le soutien du ministère des Transports pour assurer le développement et le maintien des services. En conclusion, il mentionne le besoin de sommes importantes pour les améliorations prioritaires des routes 138 et 389. Il veut aussi que la situation géographique stratégique de Baie-Comeau soit reconnue et qu'un moratoire soit décrété sur toute nouvelle infrastructure maritime.

M. Claude Tremblay demande de quel type de soutien il est question dans le dossier de la dévolution de l'aéroport.

M. Pierre Rousseau mentionne deux éléments : 1) afin d'assurer les revenus de l'aéroport, le ministère des Transports pourrait soutenir le milieu dans ses efforts visant à assurer la desserte de la région, et; 2) les frais liés aux améliorations de l'infrastructure pourront difficilement être entièrement assumés par les nouveaux gestionnaires à l'intérieur du cadre du plan d'affaires.

M. Pierre Caron, de la Corporation d'administration portuaire de Baie-Comeau (CAPBC), trace un rapide historique du dossier de la dévolution des infrastructures fédérales depuis 1995. Il dresse un inventaire sommaire des installations du port de Baie-Comeau et de ses caractéristiques. Il demande l'aménagement d'une cour de triage et l'amélioration des infrastructures baie-comoises plutôt que de nouveaux investissements ailleurs sur la Côte-Nord. Il soutient que le ministère des Transports ne devrait pas subventionner les opérations maritimes, mais laisser jouer les règles de la concurrence.

M. Claude Tremblay veut savoir si la Corporation s'attend à une participation financière du ministère des Transports.

M. Pierre Caron mentionne que le gouvernement fédéral fournira les montants nécessaires et que les attentes quant à la contribution du Ministère se situent au niveau des conseils et de la validation quant aux orientations envisagées par le milieu.

M. Jean-Claude Tremblay interpelle M. Caron, les représentants du Ministère et l'ensemble des personnes présentes. Il leur demande de cesser de développer le transport maritime. Il prétend que la solution aux problèmes de transport sur la Côte-Nord passe par la construction d'un pont sur le Saguenay. Il affirme que les coûts annuels actuels du service de traversier (11 M\$) permettraient de financer l'infrastructure. Le retard à investir en ce sens nuit, selon lui, au développement de la Côte-Nord

Mme Claude Morin expose la position du regroupement des femmes de la Côte-Nord (RFCN). Elle débute par la présentation du RFCN. Les membres ont été consultés via un questionnaire. La position présentée n'en est pas une de spécialistes, mais bien celle d'utilisatrices et d'utilisateurs. En matière de transport routier, le RFCN demande que les camions lourds transitent par le fleuve pour améliorer la sécurité des automobilistes. Une meilleure intégration avec le traversier-rail devrait être réalisée. La construction d'un pont, si elle doit être envisagée à long terme, ne doit cependant pas entraver certaines mesures à court terme. La route 138 devrait être relocalisée à l'extérieur de plusieurs municipalités pour redonner les rues de villages aux résidents. Le pavage des accotements y contribuerait aussi. Le prolongement de la route vers Blanc-Sablou est un projet structurant qui devrait être lancé rapidement. La condition déplorable de la route 389 doit faire l'objet d'interventions prioritaires. Dans le domaine du transport aérien, les coûts et les horaires mal adaptés constituent une entrave à l'utilisation de l'avion. Enfin, une meilleure offre de service de transport en commun doit voir le jour.

M. Raymond Racine trouve inconcevable qu'en l'an 2000, des traversées comme celles de Sainte-Anne-de-Portneuf, de Longue-Rive et de Baie-Comeau (boul. Laflèche) existent encore.

M. Sylvain Dubé interpelle le ministère des Transports et veut savoir quelle est sa position en ce qui concerne le dossier du pont.

M. Claude Tremblay lui rappelle que la position du Ministère ainsi que différentes mesures ont été annoncées par le ministre délégué en février 2000. Il assure également que l'option d'un pont n'est pas écartée, mais qu'elle est évaluée comme une autre en fonction des avantages de fluidité et de mobilité vs les coûts qu'elle engendre.

M. Sylvain Dubé soutient que les 11 M\$ que coûte annuellement la traverse du Saguenay permettraient, sur 35 ans, de payer le pont<sup>1</sup>. Les solutions à court terme constituent encore des coûts additionnels inutiles. Il prétend que le temps d'attente contribue à l'exode de la population.

M. Claude Tremblay signale que la récente modification législative, qui permet une participation du secteur privé à la construction d'infrastructures publiques de transport, est une nouvelle opportunité qu'il faudra étudier.

M. Raymond Racine constate que parfois, en juillet, l'attente à Tadoussac est de plus de deux heures.

M. Claude Tremblay rappelle qu'un troisième navire sera en service à l'été 2001, ce qui devrait améliorer le service.

M. Sylvain Dubé estime que l'ajout d'un troisième navire est inutile. De plus, il croit que la présence du traversier est une source importante d'accidents de la circulation.

M. Réal Goulet affirme que l'absence d'un lien fixe freine beaucoup le déplacement des touristes vers la Côte-Nord. Ceux-ci préfèrent arrêter à Baie-Sainte-Catherine plutôt que d'attendre. M. Goulet maintient que la construction d'un pont est indispensable, tout comme l'amélioration des routes 138 et 389 et le prolongement de la route 138 vers Blanc-Sablon.

M. Claude Martel s'interroge sur certains chiffres présentés dans l'étude de Naturam-Genivar. Il évoque aussi la rumeur selon laquelle le ministère des Transports se préparerait à construire de nouvelles infrastructures aux Escoumins pour répondre aux besoins de Louisiana-Pacific. Il souhaite que cette rumeur ne soit pas fondée. Il s'interroge aussi sur le projet présenté dans la MRC de Sept-Rivières visant l'établissement d'un lien traversier-rail entre Port-Cartier, Sept-Îles et Matane. Enfin, il espère que le Ministère dira non à tout nouveau projet de route entre Sept-Îles et Fermont compte tenu de la présence de la route 389 et des besoins de celle-ci en terme d'améliorations.

M. Claude Tremblay rappelle qu'on ne peut écarter un projet avant de l'avoir évalué. Quant aux chiffres de Naturam-Genivar, il est important de prendre tous les chiffres en considération dans l'analyse du document. Il rappelle que le ministre délégué aux Transports, M. Jacques Baril, a souligné à maintes reprises son intérêt pour le transport fluvial. Cependant, c'est toute la chaîne de transport qui doit être optimisée et non seulement certaines composantes de cette chaîne.

---

<sup>1</sup> Il est important de noter que l'**Étude d'opportunité relative à la traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac**, réalisée par le Consortium Naturam-Genivar, évalue plutôt les coûts annuels d'exploitation (fonctionnement et immobilisation) d'un pont sur le Saguenay à 23 M\$.

M. Jean-Claude Tremblay affirme que l'avenir de l'industrie touristique de la Côte-Nord dépend de la construction d'un pont sur le Saguenay. Cette infrastructure et le prolongement de la route 138 vers Blanc-Sablon ouvriraient le marché de Terre-Neuve. La population de cette province emprunterait alors cet axe routier pour venir sur le continent. Il soutient que le gouvernement fédéral doit être impliqué. Ces projets vont créer de l'emploi. Si on commence rapidement, le pont peut être construit dans cinq ans.

M. Sylvain Dubé cite les chiffres de la STQ et estime qu'en appliquant les 11 M\$ par année<sup>2</sup> de la traverse, on peut financer le pont. Il veut connaître la position du Ministère sur les conclusions environnementales de l'étude.

M. Jean Dugré rappelle que ce type de méga projet fait face à des obligations à trois niveaux : mondial, fédéral et provincial. L'étude de Naturam-Genivar identifie certaines contraintes liées à l'environnement, mais propose aussi diverses mesures permettant de minimiser leur impact.

M. Claude Tremblay précise que le ministère des Transports ne peut se soustraire aux lois et règlements.

M. Pierre Breton récapitule en affirmant que le développement de la Côte-Nord passe par le développement de l'axe est-ouest et, notamment, du pont sur le Saguenay. Le fait que plusieurs scénarios envisagés par le Ministère prennent leurs racines dans le maritime est la preuve que les nord-côtiers sont perçus comme des insulaires. En ce qui a trait au transport aérien, il soulève l'instabilité des liens et les tarifs élevés. Il atteste que le service offert par Air Canada est mal adapté à la desserte des régions et il propose une action concertée des provinces afin de faire débloquent le dossier. La hausse du trafic viendra avec un service compétitif.

M. Claude Tremblay cite un article du quotidien *Le Soleil* du 16 novembre dans lequel le ministre Guy Chevrette exprime ses inquiétudes et son intention de débloquent le dossier.

M. Christian Bouchard affirme que la Côte-Nord est limitrophe de plusieurs régions où l'industrie touristique est particulièrement vigoureuse : Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Charlevoix, Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il faut créer des liens efficaces avec ces régions afin d'attirer les touristes chez nous. L'industrie touristique de la région entend développer le concept thématique de Route des Baleines. La route 389 présente un certain potentiel de développement touristique, mais elle devra être adaptée à cette clientèle en y ajoutant des voies de dépassement et des haltes routières. Il constate que la motoneige et le vélo sont en croissance et doivent faire l'objet d'une attention spéciale, notamment parce que la Route verte ignore complètement la Côte-Nord.

---

<sup>2</sup> Voir note 1.

M. Gabriel-Yvan Gagnon aimerait que des études complémentaires à celle de Naturam-Genivar soient menées afin d'identifier les conséquences économiques de l'absence de lien permanent, notamment en matière de tourisme. Avec le camionnage qui augmente et la géométrie sous-standard en plusieurs endroits de la route 138, ce lien routier est saturé. Sur la Côte-Nord, le transport est fondamental. À cet effet, il demande des études complémentaires.

M. Patrick Hamelin remercie les personnes présentes et mentionne que les commentaires recueillis permettront de parfaire la vision des transports qui servira de base à l'élaboration de la proposition du Plan de transport de la Côte-Nord. Il rappelle que ce document sera soumis à une consultation régionale unique où sera invité un groupe de personnes représentatives du milieu nord-côtier. Les représentants seront identifiés en concertation avec le Conseil régional de développement de la Côte-Nord.

**Annexe B**  
*Liste des personnes présentes*

<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>
Asselin, Monique	Ministère des Régions
Aubin, Gilles	Abitibi Consolidated – forêt & scierie
Bernier, Julien	Ent. Julien Bernier
Blais, André	MRC de Manicouagan
Bossé, André	Municipalité de Pointe-aux-Outardes
Bouchard, Christian	ATR Manicouagan
Breton, Pierre	Société du pont sur le Saguenay
Cadore, Marcel	Chambre de commerce de Baie-Comeau
Caron, Pierre	Corporation d'administration portuaire de Baie-Comeau
Cayouette, Benoît	Bureau du député de Saguenay
Cliche, Jean-Marc	Ville de Baie-Comeau
Cloutier, Raynald	RRSSS Côte-Nord
Coll, Clermond	Maire de la municipalité de Pointe-Lebel
Cormier, A.	
Demers, Isabelle	MRC de Manicouagan
Deschênes, Carole	Ville de Baie-Comeau
Desmeules, André J.	Les Entreprises J. Dufour & Fils inc.
Desy, François	A.P.C.H.Q.
Dionne, Lise	Chambre de commerce de Baie-Comeau
Drolet, Conrad	MRN - territoire
Dubé, Pierrette	Regroupement des femmes de la Côte-Nord
Dubé, Sylvain	CRCN – Baie-Comeau
Duhaime, Guy	Corporation d'administration portuaire de Baie-Comeau / Reynolds al.
Emond, Claudine	Municipalité de Ragueneau
Ferrero, Patrick	Chambre de commerce de Baie-Comeau
Frenette, Pierre	Patrimoine Manicouagan
Gagné, Jocelyne	CRCN - Forestville
Gagnon, Gabriel-Yvan	Député du comté de Saguenay
Gagnon, Gilles	Municipalité de Ragueneau
Gaudreault, Gilles	Ministère des Ressources naturelles – bureau local de Baie-Comeau
Giguère, Élise	Cépro inc.
Gilain, Véronique	Cépro inc.

<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>
<i>Goulet, Réal</i>	<i>Conseil régional de la faune</i>
<i>Hallé, Marc-André</i>	<i>Radio CHLC-fm 97,1</i>
<i>Heppell, Mario</i>	
<i>Hertel, Jean</i>	<i>CLE de Baie-Comeau</i>
<i>Hovington, Raphaël</i>	<i>Journal Plein-Jour</i>
<i>Larouche, Alain</i>	<i>SOPORT</i>
<i>Larouche, Normand</i>	<i>ARCMCN</i>
<i>Martel, Claude</i>	<i>Ville de Baie-comeau</i>
<i>Mérette, Jean-François</i>	<i>Kruger inc.</i>
<i>Merouani, Mustapha</i>	<i>Radio-Canada</i>
<i>Morin, Claude</i>	<i>Regroupement des femmes de la Côte-Nord</i>
<i>Otis, Jean-Pierre</i>	<i>Ministère des Ressources naturelles (forêts)</i>
<i>Ouellet, Sylvain</i>	<i>Ville de Baie-Comeau</i>
<i>Proulx, André</i>	<i>Kruger inc.</i>
<i>Racine, Raymond</i>	
<i>Richard, Françoise</i>	<i>Conseil du statut de la femme</i>
<i>Richard, Viviane</i>	<i>Regroupement des femmes de la Côte-Nord</i>
<i>Rousseau, Pierre</i>	<i>CLD de Manicouagan</i>
<i>Tremblay, Jean-Claude</i>	<i>Commerçant</i>
<i>Tremblay, Nicole</i>	<i>Abitibi-Consolidated Côte-Nord</i>
<b>TOTAL :</b>	<b>52 personnes</b>

**Annexe C**  
*Liste des documents déposés*

Ces documents sont disponibles sur demande.

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
MRC de Manicouagan CLD de Manicouagan Ville de Baie-Comeau Chambre de commerce de Baie-Comeau	<i>Communiqué : Vision des transports pour la Côte-Nord. Les intervenants socio-économiques de la MRC de Manicouagan prennent position.</i>
<b>Résumé</b>	
<i>Les organismes précités ont émis ce communiqué de presse afin de faire valoir leur position en matière de transport routier et maritime essentiellement. On y demande aussi un moratoire sur de nouvelles infrastructures maritimes.</i>	
2 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
MRC de Manicouagan CLD de Manicouagan Ville de Baie-Comeau Chambre de commerce de Baie-Comeau	<i>Mémoire des intervenants socio-économiques de la MRC de Manicouagan.</i>
<b>Résumé</b>	
<i>Ces quatre organismes y présentent leur position en matière de transport routier, maritime, ferroviaire et aérien.</i>	
35 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
Corporation d'administration portuaire de Baie-Comeau	<i>Mémoire de la Corporation d'administration portuaire de Baie-Comeau (CAPBC) sur la vision des transports sur la Côte-Nord dans le cadre des consultations publiques du ministère des Transports du Québec tenues à Baie-Comeau, le 16 novembre 2000.</i>
<b>Résumé</b>	
<i>La CAPBC y présente sa structure et ses activités. On mentionne aussi le positionnement stratégique du port de Baie-Comeau et l'importance d'en tirer profit.</i>	
5 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Mémoire sur le plan de transport.
<b>Résumé</b>	
Le regroupement y présente un portrait socio-économique des femmes de la Côte-Nord en plus de faire quatre recommandations liées au domaine des transports.	
10 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
Office des personnes handicapées du Québec	Commentaires de l'Office des personnes handicapées du Québec sur le document Vision des transports pour la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec.
<b>Résumé</b>	
Ce document fait état des besoins spécifiques des personnes handicapées en matière de transport et soumet des propositions d'amélioration de ce type de service.	
11 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
CLD de Manicouagan	Extrait de procès-verbal.
<b>Résumé</b>	
Le conseil d'administration du CLD réitère ses positions via une résolution.	
2 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
Régie régionale de la santé et des services sociaux	Commentaires sur le Plan de transport de la Côte-Nord.
<b>Résumé</b>	
La RRSSS aborde les priorités régionales en matière de transport dans le cadre d'une meilleure efficacité du soutien aux besoins en santé publique.	
10 pages	

<b>Organisme, individu</b>	<b>Titre du document</b>
<i>Kruger, division Forêts et Produits forestiers</i>	<i>Mémoire sur la vision des transports sur la Côte-Nord.</i>
<b>Résumé</b>	
<i>Ce document aborde les thèmes du transport routier sur les routes 138 et 389, de la traversée du Saguenay et de la pérennité des infrastructures aéroportuaires de Baie-Comeau.</i>	
<i>10 pages</i>	

**Annexe D**  
*Liste des communiqués de presse*

Ces documents sont disponibles sur demande.

<b>No</b>	<b>Date</b>	<b>Titre</b>
<i>PT-0001</i>	<i>11 octobre 2000</i>	<i>La consultation va de l'avant</i>
<i>PT-0002</i>	<i>18 octobre 2000</i>	<i>La population de la MRC de Minganie sera consultée le 23 octobre 2000</i>
<i>PT-0003</i>	<i>18 octobre 2000</i>	<i>La population de la MRC de Caniapiscau sera consultée le 26 octobre 2000</i>
<i>PT-0004</i>	<i>25 octobre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Minganie</i>
<i>PT-0005</i>	<i>27 octobre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Caniapiscau</i>
<i>PT-0006</i>	<i>1<sup>er</sup> novembre 2000</i>	<i>La population de la MRC de La Haute-Côte-Nord sera consultée le 6 novembre 2000</i>
<i>PT-0007</i>	<i>7 novembre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de La Haute-Côte-Nord</i>
<i>PT-0008</i>	<i>15 novembre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Sept-Rivières</i>
<i>PT-0009</i>	<i>17 novembre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Manicouagan</i>
<i>PT-0101</i>	<i>31 janvier 2001</i>	<i>Bilan de la consultation sur la Basse-Côte-Nord</i>